

A la une
Région
Faits Divers
Sport local


Chalon
Bresse
Mâcon
Charolais

Autun
Le Creusot
Montceau
Carnet du jour

France Monde
Sport national
Economie
Politique

L'ACTU DE MA COMMUNE

OK
Entrez une commune ou
cherchez dans [la liste des
communes](#)

CHALON-SUR
SAÔNE 
10 °C / 13 °C

Accueil > Faits divers > Les Iris, maison de retraite victime d'une gestion nébuleuse

MONTCEAU

Les Iris, maison de retraite victime d'une gestion nébuleuse

Notez cet article : ★★★★★

le 01/11/2013 à 07:00 | Camille Roux Vu 4154 fois



Les salariées des « Iris » de permanence ce jeudi 31 octobre devant le bâtiment neuf de l'Ehpad, sorti de terre en juin 2003, mais qui n'a jamais servi faute de mobilier. Photo C.R.

version HD (accès abonné)

Menacé de liquidation judiciaire le 23 octobre dernier par le tribunal de commerce de Tourcoing, l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) les Iris à Montceau est en attente d'un repreneur. Les 27 salariés poursuivent leur travail auprès des 39 résidents en situation de dépendance. « Que va-t-on devenir ? » se questionnent Danièle Gauthier et Agnès Matoux, déléguées du personnel (DP). L'avenir de l'établissement doit être statué le 29 novembre prochain par le tribunal de

commerce de Tourcoing.

Décès du gérant

C'est à partir du décès accidentel du gérant de la société « JPB Groupe », Jean-Patrice Billiet, le 23 juillet dernier dans le Nord de la France, que l'engrenage commence. « Nous avons eu du retard dans le paiement de nos salaires cet été et éprouvions des problèmes de gestion, mais nous n'imaginions pas la situation catastrophique dans

PARTAGER

 Recommander 52

 Envoyer à un ami

 +1 0

laquelle se trouvait l'établissement », poursuit Danièle Gauthier. C'est lors de l'audience du tribunal de commerce de Tourcoing du 5 septembre dernier que les DP « tombent des nues ».

Là, elles apprennent l'endettement des Ehpad d'« Enity », filiale de « JPB Groupe », découvrent que certains établissements ne sont pas assurés et que certains fournisseurs n'ont jamais été payés. Sans actionnaire ni conseil d'administration, les Iris ainsi que les sept autres Ehpad sont placés sous administration judiciaire jusqu'au 4 mars 2014.

Un Ehpad flambant neuf... mais vide

Mais lors d'une seconde audience le 23 octobre dernier, le tribunal fait état de « 10 000 000 € de dettes accumulées », relate Danièle Gauthier. Le tribunal tranche pour une liquidation judiciaire, en accordant toutefois un délai d'un mois le temps qu'un repreneur se manifeste. Dans le même temps, une enquête est ouverte au pénal.

Conséquence visible de ce marasme : l'Ehpad flambant neuf de 41 places, à deux pas des Iris. Achievé en juin 2013, ce nouvel Ehpad demeure tristement vide. « Nous n'avons jamais pu l'investir faute de mobilier ! » déplore les DP qui évoluent avec l'équipe soignante dans un bâtiment vétuste et non conforme. L'équipe espère aujourd'hui qu'un repreneur se manifeste d'ici le 29 novembre. « Nous avons eu une proposition s'élevant à 10 000 € pour acheter les deux bâtiments. ça n'est malheureusement pas crédible ».

Vos commentaires

► [Poster un commentaire](#)



ki ké parti avec le pognon?

Tout devient usines à fric .Au mépris des résidents et de ceux qui y travaillent.(...) On fait des établissements tout neufs tout jolis avec pas assez de personnel et bien trop chers ...

J'espère que j'aurai la force de me jeter d'un pont avant de me transformer en légume et de devenir un souci pour mes proches...

nightstully 01.11.2013 | 10h52 [signaler un abus](#)



Après les piscines , les maisons de retraite .

La bonne gestion d'organisme public par des sociétés privées.

Avec l'argent public , tout est possible .

Camille Lambert 01.11.2013 | 10h09 [signaler un abus](#)